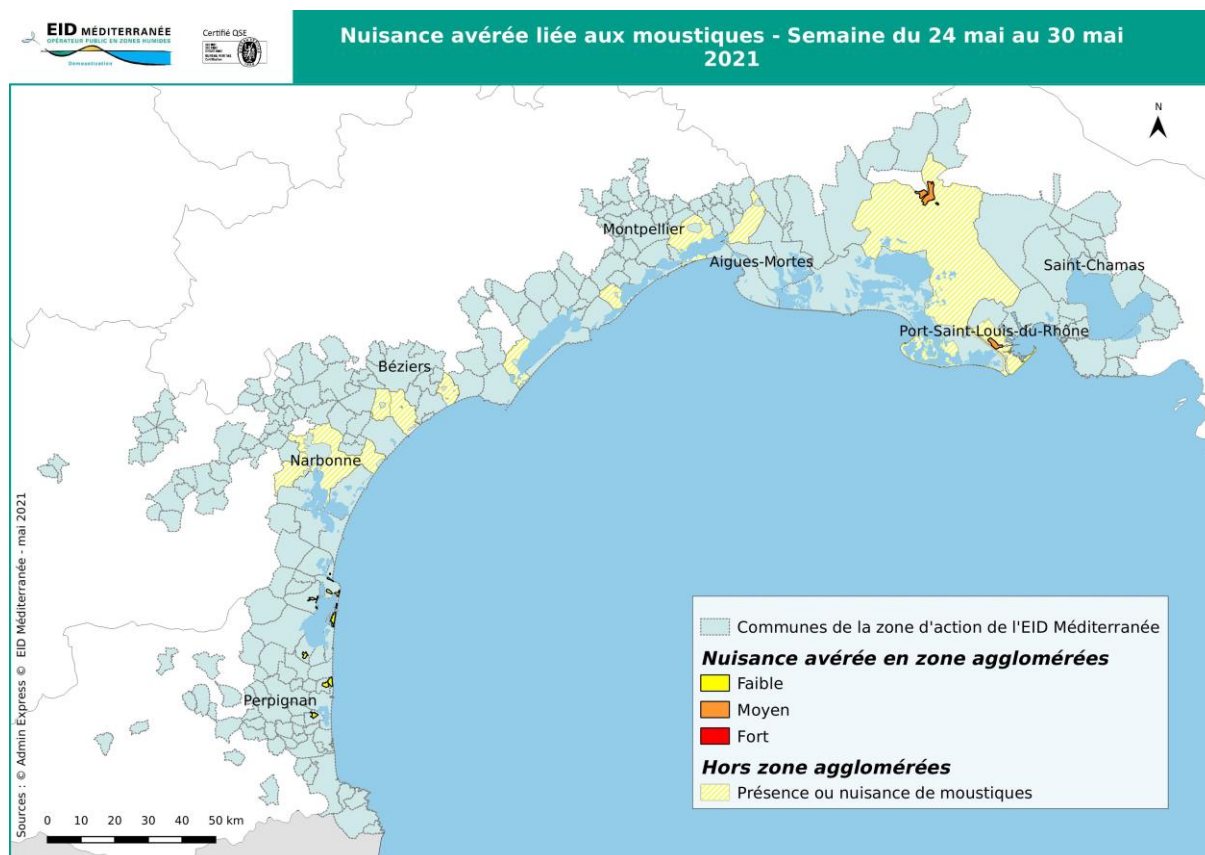


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 24 au 30 mai 2021



#### Au cours de la semaine du 24 mai 2021 :

Le niveau des populations de moustiques communs issus des zones humides littorales et rétro-littorales a augmenté, globalement, plus particulièrement sur certains secteurs proches des territoires non contrôlés, où le ressenti en zones agglomérées pourrait être significatif lors de journées clémentes.

Au cours de la semaine du 24 mai, quelques traitements ont été mis en œuvre sur plus de 100 hectares de zones humides, portant le total actuel en 2021 à près de 8 800 hectares.

Les traitements en ville visant l'espèce *Culex pipiens* ont concerné 3 400 avoires, soit un total de 6 700, à ce jour, en 2021.

On observe également des nuisances diurnes intradomiciliaires liées aux moustiques-tigres (*Aedes albopictus*).

## À compter du 31 mai 2021 :

Les vents de mer pourraient favoriser le déplacement des moustiques des marais et ainsi générer des nuisances localisées sur d'autres secteurs.

### Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Pas de nuisance particulièrement ressentie mais un petit pic lié à *Aedes caspius* (espèce des marais), au lever et au coucher du soleil au port de Saint Chamas.

À l'embouchure du Grand-Rhône, la forte population de moustiques observée sur certains gîtes a tendance à diminuer. Ces moustiques adultes se déplacent de part et d'autre du fleuve, en remontant petit à petit vers le nord. Les nuisances sont donc moyennes à fortes, le long du Rhône, dans les deux zones urbaines, mais restent très localisées, sans créer de nuisance dans la journée au sein des deux agglomérations. On observe, tout de même, une nuisance moyenne à forte, à l'aube et au crépuscule, dans certains quartiers.

- **Gard** : Dans la continuité, on observe des nuisances résiduelles liées aux moustiques issus des zones humides, phénomène pouvant être accentué par la présence de moustiques provenant de secteurs proches non démoustiqués. En effet, les vents d'est et de sud-est prévus pourraient favoriser des déplacements vers d'autres territoires littoraux. En ville, les moustiques urbains se ressentent progressivement.

- **Hérault** : Toujours un bruit de fond lié aux moustiques « ruraux », qui ne se déplacent pas vraiment. Peu de risque de nuisance sur l'ensemble de la zone d'action, hormis la proximité immédiate des zones à fortes irrigations, où quelques moustiques adultes pourraient être ressentis. En ville, on observe les premières apparitions de moustiques-tigres *Aedes albopictus*.

- **Aude** : La situation liée aux moustiques issus des zones humides est au beau fixe sur les zones littorales et rétro-littorales, où seule la présence de quelques moustiques est observée au niveau de la plaine viticole et dans quelques vergers de l'étang de Marseillette. Peu à peu, la problématique urbaine s'intensifie sur le domaine public. Et dans le domaine privé, on voit poindre quelques moustiques-tigres, comme à Narbonne.

- **Pyrénées-Orientales** : La nuisance résiduelle à *Aedes caspius* (espèce des marais) est encore présente, de manière modérée, et se ressent notamment en début et fin de journée. Les traitements en zones urbanisées sur *Culex pipiens* se poursuivent cette semaine à Perpignan et dans les communes alentour.

### Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 31 mai au 6 juin 2021

